n° 3
2021

Handyalogue

LE MAGAZINE DE L'ASPH

DOSSIER

Handicap et environnement

A.S.P.H.
Solidaris réseau
www.asph.be

Focus sur l'étude de notre collaboratrice Mélanie De Schepper : « Changements climatiques : quels enjeux pour les personnes en situation de handicap ? »

En quoi les personnes en situation de handicap peuvent bien être concernées par ce phénomène ? Les changements climatiques ne sont d'ailleurs plus à qualifier de phénomènes, mais bien d'une réalité mondiale qui est un défi sociétal et politique. En cela, il s'impose à toutes et tous parce qu'il nous concerne toutes et tous aujourd'hui, et pour l'avenir de celles et ceux qui nous suivront.

Je m'attarde sur une des revendications que je cite : « une démarche sociétale inclusive donnant les moyens à toutes et tous, publics vulnérables ou non, d'assumer sa responsabilité écocitoyenne. »

Si je la considère comme fondamentale, c'est parce que le contexte actuel de la pandémie de la Covid 19 l'illustre bien ! Cette pandémie, dont certains osent dire qu'elle a surpris tout le monde, alors que depuis des années, des scientifiques et des experts médicaux l'évoquaient sans hésiter, une de leur « seule » inconnue était « quand ».

Cette pandémie a révélé, dramatiquement, les failles de nos filets de sécurité : sécurité sociale, niveau de pauvreté, isolements, enfermements, absence de plan(s) d'urgence … Elle a amené des femmes et des hommes, concernés par le handicap et / ou la maladie, vivant avec des bas revenus, dans des logements exigus et / ou insalubres, parfois dépendant de tiers, à vivre des situations dramatiques.

Car la fameuse et fâcheuse référence aux quatre façades – c'est l'espace extérieur privatif – lorsque des responsables politiques ont tenté d'expliquer comment respecter un confinement strict, fait « tâche » !

ET c'est justement parce que cela avait pu encore être pire (car la sécurité sociale a quand même joué son rôle), il est indispensable que nous corrigions efficacement et durablement ces lacunes.

Nous devons, parce que cela nous implique comme citoyenne et citoyen responsable, travailler comme actrice et acteur responsable ; analyser, réfléchir, proposer … aux décideurs politiques des modifications qui permettent aux personnes vulnérables, en situation de handicap, et autres, d'être en mesure de vivre dignement !

Gisèle Marlière
Présidente ASPH

En français facile

L'ASPH a écrit une étude sur les changements climatiques.

Comme pour tout citoyen, cela concerne aussi les personnes en situation de handicap.

Les changements climatiques, cela peut être des catastrophes météo, des nouvelles maladies …

C'est une réalité mondiale.

Tout le monde est concerné.

Aujourd'hui, on le voit bien avec la Covid-19.

La société n'était pas prête pour faire face à la maladie.

Elle n'a pas su gérer les malades, comment les soigner…

Beaucoup de personnes ont perdu leur emploi.

Beaucoup de personnes ont vécu des situations très difficiles pendant le confinement.

Mais cela aurait pu être pire.

Il faut corriger cela.

Pour que cela ne se reproduise plus.

Les politiques doivent entendre toutes les revendications et mettre en place des solutions pour que tout le monde puisse vivre dignement.

Page 2 Éditorial

Page 3 Sommaire

Pages 4-5 Quelles sont nos dernières analyses ?

Pages 6-7 Votre commune est-elle inclusive ?

Pages 8-9 2.359.491,46 €

Pages 10-11 Centres de vaccination Qu'en est-il de leur accessibilité ?

DOSSIER Handicap et changements climatiques !

Page 13 Environnement, santé et handicap

Pages 14-15 Changements climatiques : quels impacts sur la société ?

Pages 16-17 Les femmes au cœur des changements climatiques

Pages 18-19 Changement climatique et inégalités sociales : un défi pour les personnes âgées aussi

Pages 20-21 Donnez – nous votre avis !

Pages 22-24 Pourquoi est-il si important de parler des changements climatiques ?

Pages 26-27 Écho des régionales

PÉRIODIQUE DE L'ASSOCIATION SOCIALISTE DE LA PERSONNE HANDICAPÉE ASBL

ÉDITRICE RESPONSABLE : Ouiam Messaoudi – rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles

CONTACT : Nathalie De Wispelaere – nathalie.dewispelaere@solidaris.be – 02 515 06 55

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Delphine Ancel (Responsable des Études – direction marketing Solidaris) – Christine Bourdeauducq et Jeanne Guichardon (Conseillère en accessibilité et Auditeur agréé – ASPH) – Manon Cools – (Chargée d'Éducation permanente et de Communication) – Mélanie De Schepper (Chargée d'Études et de Projets) – Nathalie De Wispelaere (Chargée de communication – ASPH) – Anissa D'Ortenzio (Chargée de communication politique et d'études – Femmes Prévoyantes Socialistes) – Rose Eboko (Chargée de projets – ASPH) – Ermelinde Malcotte (Espace seniors) – Gisèle Marlière (Présidente – ASPH) – Ouiam Messaoudi (Secrétaire générale – ASPH).

Tout don de 40 euros sur le compte BE81877-8028701-24 bénéficie d'une réduction fiscale

Dépôt : Bruxelles X – P501065

www.asph.be – 02/515 06 55

Vos données sont traitées conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection de données à caractère personnel.

À tout moment vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les modifier, supprimer ou exercer votre droit d'opposition. Pour ce faire, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Privacy.300@Solidaris.be

Ce magazine a été réalisé avec le soutien de :

Crédits photos : Images utilisées sous licence de Shutterstock.com

Handyalogue est mis sous film par l'Entreprise de Travail Adapté L'Ouvroir. www.louvroir.be

Quelles sont nos **DERNIÈRES ANALYSES** ?

L'ASPH produit de nombreuses analyses et études critiques en lien avec des questions de société. Dans ce numéro, nous vous proposons de découvrir deux d'entre elles.

FRATRIE ET AIDANCE : UN LIEN INÉLUCTABLE ?

L'entrée du handicap dans la vie de famille est un moment bouleversant, personne n'y est réellement préparé. Depuis quelques années, les fratries composées d'un ou plusieurs enfants en situation de handicap font l'objet d'un nombre grandissant d'études menées par des professionnels de la santé, des psychologues familiaux / sociaux et des sociologues. Comment les frères et sœurs vivent cette entrée du handicap dans leur vie ? Quels rôles jouent-ils et elles ? Peuvent-ils et elles ouvertement s'exprimer sur leurs sentiments ? Le sentiment de culpabilité souvent évoqué est-il normal ? De plus, ces relations au sein de la fratrie évoluent au fil du temps. Qu'adviendra-t-il lorsque les parents ne seront plus là ?

L'INCLUSION PAR LE NUMÉRIQUE, VRAIMENT ?

Les technologies numériques (Internet, applications mobiles, des logiciels informatiques, les ordinateurs et smartphones, etc.) sont en train de révolutionner la vie des citoyens et citoyennes. Elles offrent notamment de nombreuses possibilités en matière d'éducation en proposant des apprentissages adaptés selon les besoins des élèves. Elles présentent ainsi des alternatives ou des compléments à l'enseignement classique. Durant la pandémie de COVID-19, les technologies à l'école ont même connu un bond en avant : les écoles ont dû rapidement s'adapter, acquérir les outils informatiques et les connaissances afin de mettre sur pied un apprentissage à distance. Le numérique serait-il donc un outil permettant de réduire les inégalités scolaires et vecteur d'inclusion pour les enfants à besoins spécifiques ?

Deux analyses à retrouver sur :

www.asph.be
ou sur simple demande
ASPH
02 515 02 65– asph@solidaris.be

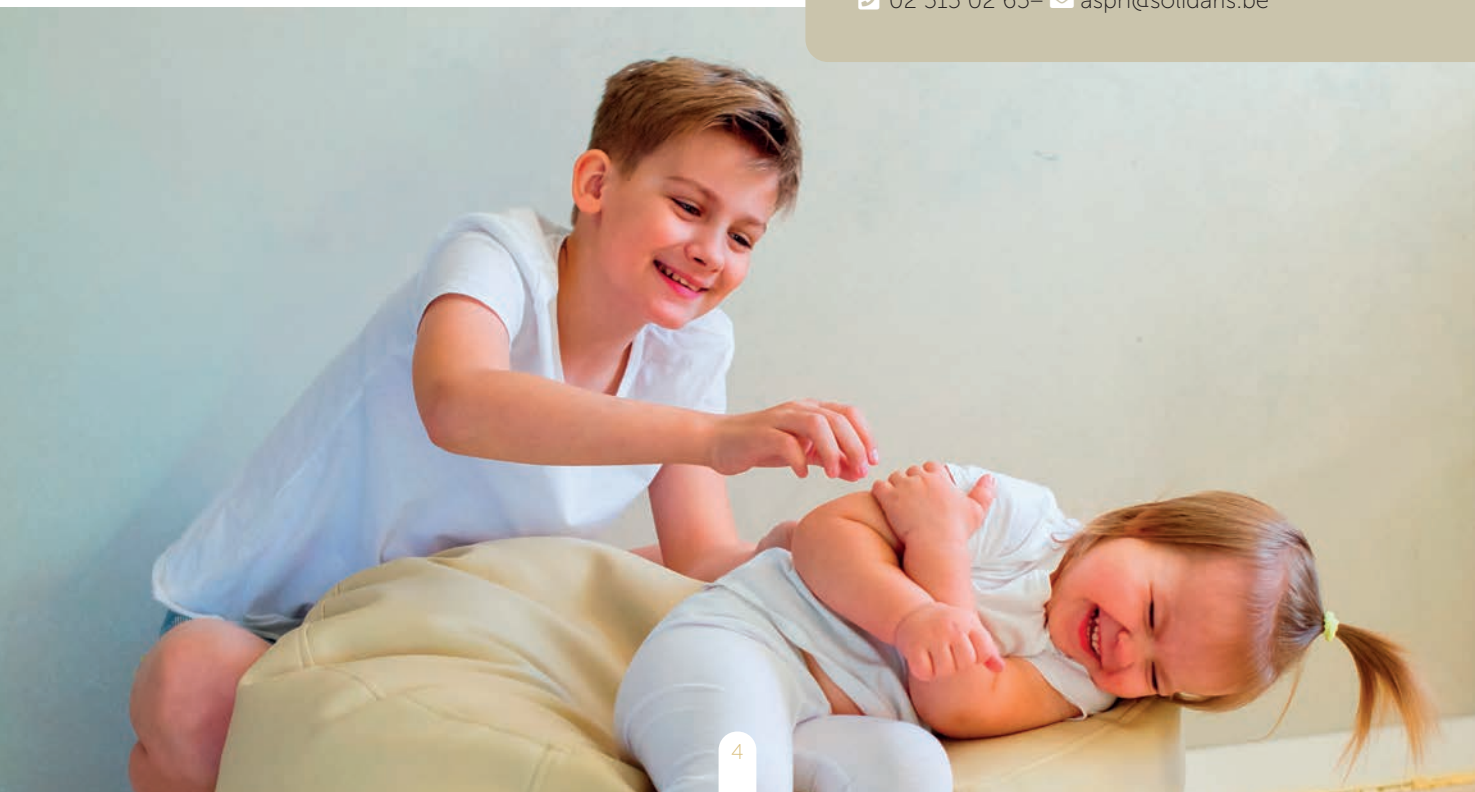

Les dernières analyses ASPH

L'ASPH écrit des analyses.

Des analyses, ce sont des textes sur un sujet prévis, l'actualité ...
en lien avec le handicap.

Deux analyses sont disponibles sur notre site ou sur demande.

1. Frères, sœurs, handicap et aide

La famille n'est pas préparée au handicap.

Quand un enfant naît avec un handicap, cela bouleverse la famille
et les liens entre les membres de la famille.

Comment les frères et sœurs vivent cela ?

Quels rôles jouent-ils ?

Peuvent-ils dire tout haut ce qu'ils pensent ?

Se sentent-ils coupables ?

Est-ce normal ?

Quelles seront leurs relations quand les parents ne seront plus là ?

Depuis quelques années maintenant, les professionnels se posent
beaucoup de questions sur ces réalités.

Cette analyse en parle.

2. Le numérique aide-t-il à l'inclusion ?

Le numérique, c'est Internet, les applications mobiles,
les programmes informatiques, les ordinateurs, les smartphones.

On les utilise très souvent.

Avec la pandémie de la Covid-19, beaucoup de choses se sont fait
via le numérique : le travail, l'école ...

Les élèves ont suivi sur PC ou sur des tablettes.

Mais cela a-t-il été possible pour tous les élèves ?

Le numérique réduit-il les inégalités scolaires ?

Le numérique rend-il la société plus inclusive ?

C'est le sujet de l'analyse.

Votre commune est-elle **INCLUSIVE** ?

La commune est la pierre angulaire de l'inclusion. Le vocable et les pratiques évoluent, mais l'objectif ne change pas. La société doit se donner les moyens pour rendre l'environnement viable à l'ensemble des citoyens. Et c'est possible ! Au travers d'une réflexion et d'actions résolument inclusives au sein de tous les services communaux et paracommunaux tant pour le handicap visible qu'invisible : le handistreaming.

Dans cette nouvelle législature, le défi de l'inclusion est lancé une fois de plus. C'est aux communes de l'implémenter au quotidien afin que les citoyennes et citoyens en situation de handicap puissent vivre comme tout un chacun.

En 2019 l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH) proposait aux 281 communes en fédération Wallonie-Bruxelles d'adhérer à la Charte Communale de l'Inclusion de la Personne en situation de handicap. À ce jour, 141 communes ont pris le train en marche et nous nous en réjouissons.

Trois ans plus tard, ou en sommes-nous ? Quelles actions, réalisations, politiques ont été mises en place ? Pour faire le point, nous avons envoyé, en juin, le questionnaire « pré-bilan » aux 141 communes signataires de la Charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap. Le pré-bilan est un questionnaire basé sur les 5 points de la Charte et qui permet de mettre en exergue les actions inclusives réalisées depuis le début de la législature.

QUELS SONT LES 5 POINTS DE LA CHARTE ?

1. La fonction consultative – la sensibilisation
2. L'accueil de la petite enfance – l'intégration scolaire et parascolaire
3. L'emploi
4. L'accessibilité plurielle
5. L'inclusion dans les loisirs

En clair, pour les communes signataires, compléter le pré-bilan, c'est accepter de faire le point sur leurs réalisations, leurs différents engagements concernant le handicap.

Nouveauté ! L'ASPH a créé un groupe fermé Facebook afin de permettre aux communes d'échanger sur leurs pratiques, les solutions mises en place, les réalités du terrain, les bonnes pratiques ou initiatives spécifiques auxquelles elles font face.

Mi-septembre, l'ASPH recevra les pré-bilans complétés et analysera chaque dossier attentivement. Ainsi, elle pourra orienter, conseiller et soutenir les communes dans leurs différentes démarches inclusives.

Fin 2021, en tenant compte de l'investissement et l'évolution du contexte sanitaire, l'ASPH remettra aux communes qui s'engagent pour le handicap leur acte de candidature au label Handycity®2024.

Envie d'en savoir plus sur l'implication de votre commune dans ce processus d'inclusion des personnes en situation de handicap ?

Rien de plus simple : aller sur le site www.asph.be et plus spécifiquement dans le menu informer et mobiliser dans la partie Outils vous y découvrirez la charte, le label, liste des communes signataires ainsi que les modalités à suivre étape par étape (de la signature de charte de l'inclusion des personnes en situation de handicap, à l'obtention du label Handycity® !

Contact :

Rose Eboko
rose.eboko@solidaris.be – 02 515 17 56

Votre commune est-elle inclusive ?

La commune doit être inclusive.

Elle doit penser handicap pour toutes les actions qu'elle met en place.

Cela s'appelle le Handistreaming

Depuis plus de 20 ans, l'ASPH travaille l'inclusion des personnes en situation de handicap avec les communes.

Après chaque élection communale, l'ASPH envoie aux élus communaux la charte communale de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

En 2019 l'ASPH a envoyé la charte aux communes de la fédération Wallonie-Bruxelles et 140 communes se sont engagées pour l'inclusion.

Trois ans plus tard, l'ASPH fait le point avec les communes.

Quelles actions, réalisations, politiques ont été mises en place ?

L'ASPH a envoyé un questionnaire – le prébilan – aux communes pour savoir ce qui a été fait pour l'inclusion en fonction des points de la charte.

Voilà les 5 points de la Charte :

1. Prendre l'avis des personnes handicapées et sensibiliser aux handicaps
2. Accueillir les enfants en situation de handicap dans les crèches et les écoles
3. Le travail
4. L'accessibilité
5. L'inclusion dans les loisirs

Mi-septembre, l'ASPH recevra les pré-bilans complétés et analysera chaque dossier.

Fin 2021, l'ASPH remettra un acte officiel aux communes candidates au label Handycity®.

L'ASPH a aussi créé un groupe fermé Facebook pour que les communes puissent discuter, échanger sur ce qu'elles ont mis en place pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

2.359.491,46 €

C'est le montant que les collaboratrices du service Handydroit® ont récupéré depuis 2016 pour les personnes en situation de handicap devant les juridictions du Travail à Bruxelles et en Wallonie. Pourtant, ce montant ne reflète que les dossiers qui se soldaient par la récupération d'arriérés sur l'année 2020. Il ne prend pas en compte les autres dossiers traités par le service permettant l'octroi de compensations sociales telles que les cartes de stationnement, les reconnaissances médicales, ni les médiations ayant permis d'obtenir gain de cause sans passer par le Tribunal … C'est dire l'ampleur du travail réalisé par le service pour faire reconnaître les droits des personnes en situation de handicap.

HANDYDROIT® ?

Créé en 1996, Handydroit® est un service de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée – ASPH – qui traite les demandes en matière de reconnaissances médicales, d'octroi d'allocations familiales majorées, d'allocations aux personnes handicapées, de décisions de remise au travail. Le service traite également les dossiers du Fonds spécial de Solidarité INAMI, certains dossiers INAMI sur l'octroi de matériels ou de suivi en kinésithérapie, les interventions octroyées par les fonds communautaires comme l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) et PHARE.

Il est accessible aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap, à leurs familles, à leurs proches et aux professionnels du secteur.

UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Ces chiffres montrent la nécessité de continuer à accompagner les personnes avec rigueur pour faire reconnaître leurs droits ! Avec la complexité de notre système, les lourdeurs administratives cela serait impossible sans la collaboration précieuse avec les Centres de Service Social Solidaris et des avocats experts avec lesquels nous travaillons.

De nombreuses personnes n'osent pas contester des décisions du Service Public Fédéral Sécurité Social, par exemple, alors que c'est totalement possible ! Les législations sont de plus en plus complexes. Se défendre en justice demande une énergie, souvent consacrée à d'autres choses et représente un coût inenvisageable sans certitude en fin de procédure pour beaucoup de personnes en situation de handicap. C'est pourquoi nous travaillons avec des avocats compétents et qui se sont engagés à appliquer la convention d'honoraires ASPH pour toutes et tous aient accès à la justice et puissent défendre ses droits.

Depuis plus de 20 ans, les assistantes sociales du service Handydroit® écoutent, conseillent et constituent, chaque fois que cela est possible, un dossier pour faire valoir les droits des PSH.

Depuis plus de 20 ans, elles suivent scrupuleusement les personnes dans leurs démarches tout au long de la procédure.

Si vous aussi vous voulez contester une décision ou faire reconnaître vos droits, faites appel à Handydroit®.

Pour contacter le service Handydroit®

02 515 19 19 de 8h00 à 12h00 ou via l'adresse email : contactcenter.asph@solidaris.be

Accessible aussi aux personnes sourdes ou malentendantes de 9h30 à 11h00

www.asph.be

ASPHasbl

En français facile

L'ASPH a un service pour défendre les droits des personnes en situation de handicap quand il s'agit :

- Des allocations pour personnes handicapées
- Des allocations pour les enfants en situation de handicap
- Des compensations sociales comme la carte de stationnement …

L'ASPH travaille avec des avocats pour ça.

Ce service s'appelle Handydroit

Depuis 2016, le service a récupéré 2 359 491,46 € pour les personnes en situation de handicap.

Le service s'occupe aussi de carte de stationnement, d'octroi de tarif téléphonique, de reconnaissance médicale …

Pour l'ASPH, il est important de défendre les droits des personnes handicapées.

Les législations sont de plus en plus compliquées.

Se défendre devant les tribunaux coûte très cher.

Tout le monde n'a pas l'argent pour se défendre.

Il faut des avocats qui connaissent les législations « handicap ».

L'ASPH travaille avec des avocats et les centres de service social de Solidaris.

CENTRES DE VACCINATION

Qu'en est-il de leur accessibilité ?

L'AVIQ et la COCOM ont mandaté l'ASBL Access-i pour réaliser l'audit des centres de vaccination, l'objectif étant d'améliorer leur accessibilité aux personnes en situation de handicap.
L'ASPH – partenaire de l'ASBL Access-i – a mené avec 6 autres bureaux d'études ces expertises sur le terrain. Au total, 47 centres de vaccination en Région wallonne et à Bruxelles ont été inspectés.

UN ACCÈS POUR TOUTES ET TOUS

Il en va du droit à la santé – et à son accès - pour toutes et tous. Le choix d'un centre de vaccination n'est pas anodin et doit s'accompagner d'une réelle réflexion sur son accessibilité à l'ensemble de la population, en ce compris, les personnes en situation de handicap. Ainsi, l'ASPH a visité de 8 centres de vaccination : 7 en Région wallonne :

- Namur,
- Mouscron,
- Ath,
- Comines,
- Bouge,
- Tubize
- Court-Saint-Etienne

et 1 en région de Bruxelloise – à savoir Woluwe-St-Lambert.

Au fur et à mesure de nos visites, nous avons vu l'organisation et l'aménagement des centres s'améliorer, s'inspirant des bonnes pratiques et appliquant aux mieux les recommandations formulées.

Lors de ces visites, l'ASPH, en tant qu'expert accessibilité Access-I, vérifie que les bâtiments sont accessibles à l'ensemble des personnes en situation de handicap à savoir les personnes en fauteuil roulant, les personnes marchant difficilement, les personnes aveugles, les personnes malvoyantes, les personnes sourdes, les personnes malentendantes et les personnes avec des difficultés de compréhension.

S'ensuit un travail de conseils et de recommandations à l'intention de ces centres. Un accompagnement est également possible dans la réalisation d'aménagements pour l'amélioration de leurs accessibilités.

Vous vous questionnez sur :

- l'accessibilité de votre centre de vaccination ?
- la possibilité de venir accompagnée ?
- la mise à disposition ou non d'un fauteuil roulant ?
- la présence de votre chien d'assistance ?

Consultez le site de l'ASBL Access-i : www.access-i.be ou sa page Facebook : accessi.certification

Vous y trouverez toutes les informations sur l'accessibilité de chacun des centres. Vous pourrez ainsi choisir celui qui vous est le plus accessible.

L'accessibilité des centres de vaccination

L'ASBL Access-i a demandé à l'ASPH de vérifier l'accessibilité de 8 centres de vaccination.

L'ASPH est reconnue comme expert en accessibilité avec d'autres ASBL.

Au total, l'accessibilité de 47 centres de vaccination a été vérifiée.

l'ASPH a visité de 8 centres de vaccination :

7 en Région wallonne :

- Namur,
- Mouscron,
- Ath,
- Comines,
- Bouge,
- Tubize
- Court-Saint-Etienne

1 en région de Bruxelloise :

- Woluwe-St-Lambert.

Même si l'accessibilité des centres n'est pas toujours la meilleure, elle s'améliore grâce aux conseils donnés par l'ASPH et les autres ASBL.

L'ASPH vérifie que les bâtiments sont accessibles à toutes les personnes en situation de handicap :

- les personnes en fauteuil roulant,
- les personnes marchant difficilement,
- les personnes aveugles,
- les personnes malvoyantes,
- les personnes sourdes,
- les personnes malentendantes
- les personnes avec des difficultés de compréhension

Une fois que l'ASPH a vérifié le bâtiment, elle écrit un rapport avec ce qu'il faut faire pour améliorer l'accessibilité.

Si vous avez une question sur :

- l'accessibilité de votre centre de vaccination ?
- la possibilité de venir accompagnée ?
- la mise à disposition ou non d'un fauteuil roulant ?
- la présence de votre chien d'assistance ?

Allez sur le site de l'ASBL Access-i : www.access-i.be
ou sa page Facebook : https://www.facebook.com/accessi.certification

Vous y trouverez toutes les informations sur l'accessibilité de chacun des centres.

Vous pourrez choisir celui qui vous est le plus accessible.

DOSSIER

Handicap et changements climatiques !

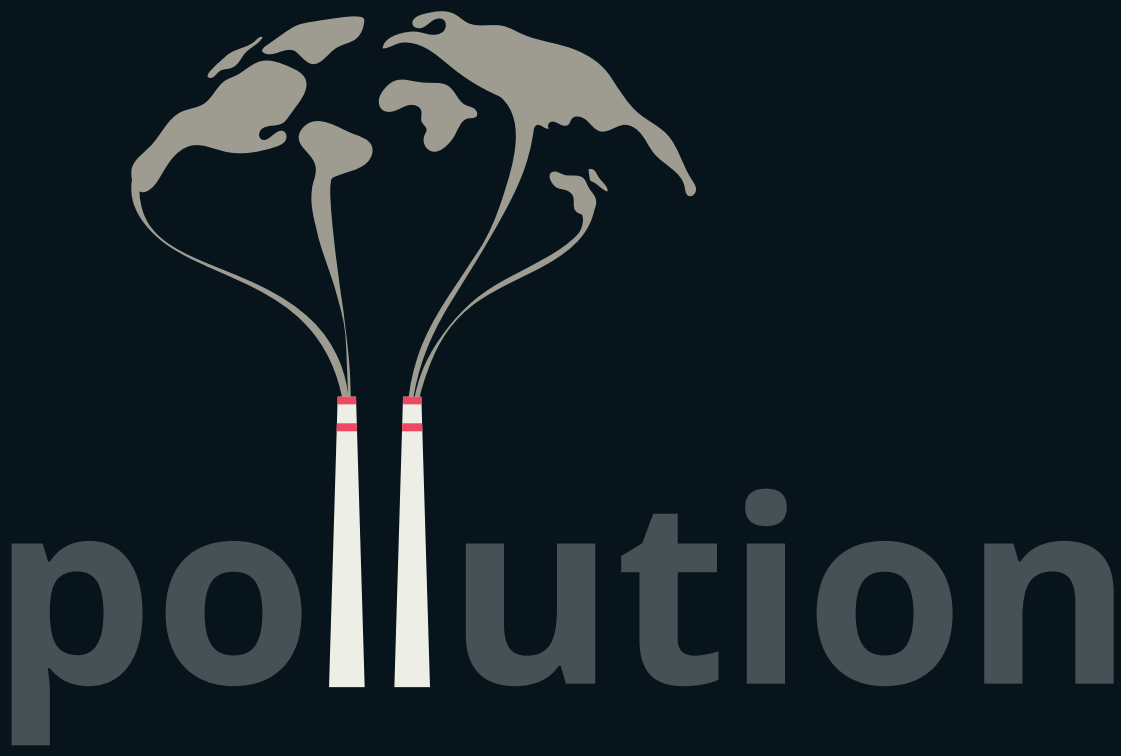

ENVIRONNEMENT,
santé et handicap

Les enjeux santé et les personnes en situation de handicap

Cela pourrait sembler dérisoire de parler d'environnement alors qu'une crise sanitaire traverse le monde entier depuis plusieurs mois. Humainement parlant, les conséquences sont terribles. On fait état de milliers de morts, de millions de personnes atteintes qui voient leur état de santé se dégrader à cause des effets directs et/ou collatéraux de ce virus. Cependant, la question des changements climatiques ne peut être oubliée. Les effets de ces derniers ne sont pas si anodins dans l'apparition de certaines pathologies et dans la transmission de celles-ci.

Au cours de ces dernières années, les changements climatiques et plus spécifiquement les catastrophes naturelles (incendies, inondations, ouragans) ont engendré 60.000 décès supplémentaires par an; les canicules 70.000 décès supplémentaires par an (en Europe); les déficits en eau de qualité 500.000 décès par an; les maladies transmissibles (via les agents vecteurs comme les moustiques et tiques par exemple) 400.000 décès par an, les maladies non transmissibles (accident vasculaire cérébral, crises cardiaques, etc.) 58.000.000 décès par an.

Il semble que nous soyons toutes et tous susceptibles de faire face à un impact santé des changements climatiques au cours de notre vie. Les personnes plus fragilisées le seront encore davantage, devant faire face au cumul des impacts santé des changements climatiques et des inégalités sociales subies. Les personnes en situation de handicap seront donc parmi les premières concernées. La question des changements climatiques ne donc peut être mise sur le côté. Et l'actualité nous le montre. Les marches pour le climat se multiplient, les actions militantes se développent, les initiatives citoyennes s'intensifient et les gestes écoresponsables germent dans les foyers. Il ne s'agit plus d'une simple question politique; cela devient une responsabilité collective à assumer par chaque citoyenne et citoyen, quel que soit son statut, sa condition, son état de santé.

C'est un sujet incontournable dans le secteur du handicap, et donc pour l'ASPH. C'est pourquoi notre collègue a approfondi ces questions au travers d'une étude - Changements climatiques

Quels enjeux pour les personnes en situation de handicap? - que vous pourriez trouver sur notre site : www.asph.be et dont vous retrouverez un résumé en page 22.

En français facile

Handicap, santé et environnement

Il est important de parler de l'environnement.

Même quand il y a la pandémie de la Covid-19.

Il y a un lien entre les changements climatiques et l'apparition de nouvelles maladies.

Le climat change.

Il y a de plus en plus de catastrophes climatiques comme des incendies, des inondations, des ouragans …

À cause de ces catastrophes, beaucoup de gens meurent.

Les personnes les plus fragiles le seront encore plus.

Elles seront davantage touchées par les changements climatiques.

C'est pour cela que c'est important d'en parler et de mettre en place des solutions.

Tout le monde doit participer.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : quels impacts sur la société ?

En septembre 2019, Solidaris interrogeait plus de 1000 personnes représentatives des Belges francophones au sujet du changement climatique. Pour 80 % de la population, le réchauffement climatique est essentiellement causé par les activités humaines et une grande majorité craint que cela ait un impact négatif sur leur santé (70 %) et accroisse encore plus les inégalités (85 %). Pour les trois quarts, il faut changer radicalement de modèle de société si l'on veut pouvoir faire face aux défis qui sont devant nous. Plus spécifiquement, 84 % des sondés pensent c'est l'organisation actuelle de l'économie et de la finance mondiale qui conduit à la destruction de notre environnement et donc à la détérioration de la santé des citoyens par unique obsession du profit à court terme.

Ce Thermomètre met aussi en évidence la volonté des citoyens à agir à leur niveau. En effet, 18 % des personnes sondées affirment avoir déjà changé leurs habitudes de consommation et de déplacement. Autre chiffre encourageant, deux tiers des Belges francophones déclarent avoir déjà commencé à modifier leurs comportements et pensent pouvoir encore faire mieux. Ils sont d'ailleurs 69 % à être prêts à boycotter les produits et les marques qui polluent le plus.

Concernant l'impact des changements climatiques sur la santé, cette étude montre à quel point les répondants sont conscients des risques qu'engendre la dégradation de notre environnement pour la santé et sont désireux d'être mieux informés. Les impacts sur la santé ne sont plus vus comme une menace lointaine, mais bien comme une menace concrète et personnellement ressentie. Pour 73 % des personnes interrogées, ces impacts négatifs sur la santé toucheront plus fortement les populations les plus faibles et les plus pauvres.

Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur ces constats ? En septembre 2020, dans le cadre du Thermomètre sur la Sécurité Sociale, trois quarts des personnes sondées étaient convaincues que cette crise n'était qu'un avant-goût de celles à venir en matière de réchauffement climatique et plus de la moitié que notre système de protection sociale n'était pas bien préparé pour y faire face.

Et concernant les solutions ? Pour une grande majorité (76 %), ce sont les États qui, en associant plus les citoyens, doivent agir et imposer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les autres pollutions environnementales, notamment aux plus gros pollueurs (les industries). Enfin, face à une large majorité des Belges qui affirment que les décisions politiques dans ce domaine ne prennent pas assez en compte les difficultés financières des citoyens, Solidaris recommande de corriger les politiques économiques qui créent du chômage et des conditions précaires de l'emploi, car elles constituent un frein à la participation à la transition écologique. La mutuelle appelle aussi à supprimer les subventions et mesures fiscales dommageables à l'environnement et à la santé.

Plus d'information sur le site www.institut-solidaris.be
Dans la rubrique Thermomètre

En français facile

Changements climatiques : quels impacts sur la société ?

Solidaris réalise des enquêtes, des sondages.

Elle demande l'avis sur de nombreux sujets.

En 2019, elle a réalisé une enquête sur les changements climatiques.

Beaucoup de personnes interrogées pensent que c'est l'activité humaine qui cause le réchauffement climatique.

Beaucoup pensent aussi que cela sera négatif pour leur santé et causera encore plus d'inégalités entre les gens.

3 personnes sur 4 pensent qu'il faut changer notre façon de vivre.

La destruction de l'environnement et les changements climatiques sont dus à notre économie et à notre système financier cela a des conséquences sur la santé des citoyens.

Cette enquête montre que les citoyens veulent agir pour améliorer l'environnement.

Ils changent leur façon de consommer, d'acheter, de se déplacer.

Les personnes interrogées par Solidaris savent qu'il y a un lien entre santé et changements climatiques.

C'est pourquoi ils veulent en savoir plus, avoir des informations, car c'est une menace réelle proche.

Beaucoup des personnes interrogées par Solidaris pensent que la Covid-19 n'est qu'un début.

Plus le climat se réchauffera, plus il y aura de nouveaux virus et des pandémies.

Beaucoup pense aussi que le système de santé n'est pas prêt pour y faire face.

Y a-t-il des solutions ?

Oui !

Tout le monde doit réagir, les états, les citoyens et les entreprises.

Il faut moins polluer.

Il faut changer notre façon de vivre.

Les politiques doivent prendre des décisions pour cela.

Solidaris demande de changer les politiques à l'emploi qui crée du chômage ou des conditions précaires de travail.

À cause de cela, le citoyen ne sait pas participer pour défendre l'environnement.

Solidaris demande aussi de supprimer les aides qui font du tort à l'environnement et à la santé.

LES FEMMES
au cœur des changements climatiques

Les femmes sont en première ligne face aux conséquences du changement climatique. Au niveau international, elles ont 14 fois plus de risques que les hommes de périr en cas de catastrophe naturelle[1]. Les luttes contre les changements climatiques et les inégalités de genre (et la lutte contre la pauvreté et les discriminations) sont intimement liées. Cela se « joue » au niveau :

de la santé : par exemple, l'augmentation et l'allongement des périodes de chaleur intense exposent les femmes enceintes à diverses complications de santé pour elles-mêmes et leur bébé,

économique : moins de ressources pour s'adapter aux changements,

politique : intégrer l'analyse du genre dans les politiques environnementales et réfléchir à une répartition équitable des bénéfices et des risques encourus pour l'ensemble de la population,

du militantisme : penser la convergence des luttes, les femmes sont davantage présentes dans les milieux militants écologiques tels que les milieux zéro déchets ou l'écoféminisme.

Les réalités des femmes sont multiples et elles doivent être prises en compte pour plus de justice climatique et ne pas renforcer les inégalités déjà existantes... Au contraire.

Sur le terrain, nos régionales développent une multitude d'animations autour de cette question : groupe de travail et ateliers zéro déchet avec une réflexion genrée, jeux sur l'alimentation durable, balades nature, créations de potagers collectifs ou de jardins solidaires, etc. Nous rédigeons un plaidoyer politique et des avis (via nos mandats) : le plan de transition écologique initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la précarité énergétique pour les familles monoparentales en sont 2 exemples. Nous informons, sensibilisons et partageons notre regard critique au travers de publications et d'interventions destinées au grand public sur les perturbateurs endocriniens, l'écosocialisme, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS :

FPS, « dossier environnement », *Femmes Plurielles magazine*, Mars 2018,
https://www.femmes-plurielles.be / dossier / environnement /

Lahaye, Laudine, « Zéro-déchet et zéro-sexisme : même combat ? », *Analyse FPS*, 2019
http://www.femmesprevoyantes.be / wp-content / uploads / 2019 / 08 / Analyse2019-zero-dechet-zero-sexisme.pdf

Colard, Fanny. « Les perturbateurs endocriniens, ces menaces invisibles », *Analyse FPS*, 2018,
https://www.femmesprevoyantes.be / 2018 / 06 / 18 / analyse-2018-les-perturbateurs-endocriniens-ces-menaces-invisibles/

Herlemont, Rosine, « Écoféminisme et écosocialisme : les femmes au cœur du changement ? » *Étude FPS*, 2017,
http://www.femmesprevoyantes.be / wp-content / uploads / 2017 / 12 / Etude2017-ecofeminsime-web.pdf

1 *http://climat-sante.org/wp-content/uploads/2016/08/Livre-blanc-femmes-sante-climat-version-2017.pdf?x66455*

Les femmes et les changements climatiques

Les changements climatiques et les catastrophes naturelles touchent beaucoup plus les femmes que les hommes.

Pourquoi ? Comment ?

Santé

S'il fait plus chaud, plus longtemps, les femmes qui attendent un bébé auront plus que complications. Pour elles et leurs bébés.

Économique

Les femmes gagnent moins d'argent que les hommes.

Même si elles font le même travail que les hommes.

Elles ont donc moins d'argent pour lutter contre les changements climatiques.

Politique

Si il faut penser handicap et environnement.

Il faut aussi penser femme et environnement

Pour avoir des politiques adaptées à toutes et tous

Ensemble

Il y a plus de femmes dans les groupes de défense de l'environnement.

Il faut aussi penser à elles.

L'ASBL de la mutualité Solidaris – Les femmes prévoyantes socialistes – travaillent beaucoup l'environnement.

Elles proposent des animations, des groupes de travail, des ateliers …

Les FPS demandent aussi aux politiques de faire ce qu'il faut pour un meilleur environnement.

Changement climatique et inégalités sociales : un défi pour LES PERSONNES ÂGÉES AUSSI

Les principales victimes de l'ouragan Katrina, qui dévasta en 2005 la Nouvelle Orléans furent les personnes en situation de handicap et les personnes âgées[1]. Près de 75 % des personnes décédées avaient plus de 60 ans alors qu'elles ne représentent que 16 % de la population.

Ainsi, l'impact du changement climatique doit être envisagé dans le cadre d'une population mondiale vieillissante. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le changement climatique provoque des risques inacceptables pour la santé[2] qui affecteront particulièrement les plus pauvres, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap[3].

Or, ces dernières sont plus susceptibles face aux maladies infectieuses, qui vont se multiplier avec le changement climatique[4]. Nous l'avons observé dès les premiers moments de la pandémie de Covid-19 : près de 60 % des personnes décédées à l'hôpital avaient plus de 80 ans[5]. On observe aussi, lors des crises climatiques, une aggravation des maladies non contagieuses.

La vulnérabilité des personnes âgées ou en situation de handicap est ainsi exacerbée par la pauvreté, les inégalités sociales et le manque d'accès aux services de santé[6]. C'est pourquoi il est essentiel d'investir dans la protection sociale afin de renforcer la résilience des populations les plus vulnérables.

Les « Grands parents pour le climat »[7] l'ont bien compris lorsqu'ils prônent la taxation des plus grandes entreprises afin de financer l'État social, seul capable de répondre aux enjeux colossaux que représente le changement climatique. Ils défendent ainsi une « taxe sur les transactions financières » afin de « soutenir le financement de la transition écologique et énergétique, pour soutenir les systèmes de santé et réparer les dégâts sociaux de la crise sanitaire ». Les inégalités sociales sont au centre du débat : « ces nouvelles ressources doivent être socialement justes et peser sur les `épaules les plus larges' »[8].

1 *Arloc et Shapiro, « Essential facts about the victims of Hurricane Katrina », 2005.*

2 *WHO, Conference on climate and health : conference report, 2014.*

3 *Haq, Whitelegg et Kohler, « Growing old in a changing climate : Meeting the challenges of an ageing population and climate change », 2008.*

4 *Patz, « Health Risks of Climate Change and Health Benefits from Solving the Global Climate Crisis », World Scientific Encyclopedia of Climate Change : Case Studies of Climate Risk, Action, and Opportunity, Volume 1, 2021, p.199-206.*

5 *Brunner, Anne et Maurin, Louis (dir.), « Covid-19 : les personnes âgées lourdement frappées », Rapport sur les inégalités en France, édition 2021, Observatoire des inégalités, 2021.*

6 *Médecins sans frontières, Older people in crisis : A review of MSF's approach to vulnerability and needs, 2012.*

7 *Dont on peut consulter le site web à cette adresse : https://gpclimat.be/*

8 *https ://gpclimat.be/2020/11/10/communique-de-presse-soutien-a-laction-de-pierre-larrouturou/*

Les changements climatiques
Les personnes âgées sont aussi touchées

Quand il y a des ouragans, des inondations,
les personnes âgées sont touchées.

Quand un ouragan a touché la ville de la Nouvelle Orléans aux États-Unis,
il y a eu beaucoup de personnes âgées qui sont mortes par rapport
aux autres personnes.

Il faut penser environnement et personnes âgées.

Elles sont plus sensibles aux changements climatiques.

Elles auront plus de problèmes de santé.

C'est la même chose avec les nouvelles maladies comme la Covid-19.
Les personnes âgées ont moins d'argent.

Elles n'ont pas toujours la possibilité de se soigner.

Elles vivent plus de situations difficiles.

Mais elles ne doivent pas être oubliées
de toutes les politiques « environnement ».

Il existe un groupe de personnes âgées pour lutter
contre les changements climatiques.

Ce groupe s'appelle : Les « Grands-parents pour le climat ».

Pour eux, il faut un état social.

Il faut demander de l'argent aux entreprises pour pouvoir avoir
des politiques de défense de l'environnement.

Il faut aussi taxer la finance, la Bourse pour mettre en place des politiques
de défense de l'environnement, pour avoir un bon système de santé.

DONNEZ – NOUS VOTRE AVIS !

En 2021, l'ASPH continue de travailler sur la question climatique et de son importance pour les personnes en situation de handicap. Nous le savons, ces dernières sont peu, pour ne pas dire pas du tout, consultées dans l'ensemble des décisions prises. Pourtant, en tant que personnes en subissant prioritairement les impacts, mais aussi en tant que citoyennes au même titre que les autres, ces personnes ont un rôle à jouer dans les luttes contre les changements climatiques. Il ne s'agit pas d'être simplement victimes et de subir les inégalités environnementales, mais bien d'être actives dans les changements à initier. Actuellement, il semble que ces rôles soient compliqués à tenir pour les personnes en situation de handicap. Par manque d'information, de compréhension des mesures trop complexes à suivre, manque de moyens accessibles pour travailler ces questions.

> “Si les questions environnementales et des changements climatiques vous interpellent”

Lors de cette seconde étude, nous souhaitons analyser les moyens manquants aux personnes en situation de handicap pour faire porter leur voix et assumer leur rôle citoyen écoresponsable à travers des politiques environnementales actuellement inadaptées. Il s'agit de définir les champs d'action laissés pour mettre en place des comportements durables, d'analyser les opportunités, les leviers, mais aussi les obstacles générés par les mesures actuelles, d'analyser les responsabilités de l'ensemble des acteurs dans la mise à disposition de moyens pour appliquer les mesures prises. Nous souhaitons pouvoir définir un modèle d'écoresponsabilité des différents intervenants gravitant autour des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse des politiques, des corps intermédiaires, des acteurs associatifs, mais aussi des personnes elles-mêmes.

Nous allons prochainement constituer des groupes de réflexions. Si les questions environnementales et des changements climatiques vous interpellent et que vous vous demandez comment être acteur ou actrice de changement, n'hésitez à nous contacter ! Nous verrons ensemble comment nous pouvons travailler à faire porter votre voix.

Contact

Mélanie De Schepper

melanie.deschepper@solidaris.be
02 515 02 25

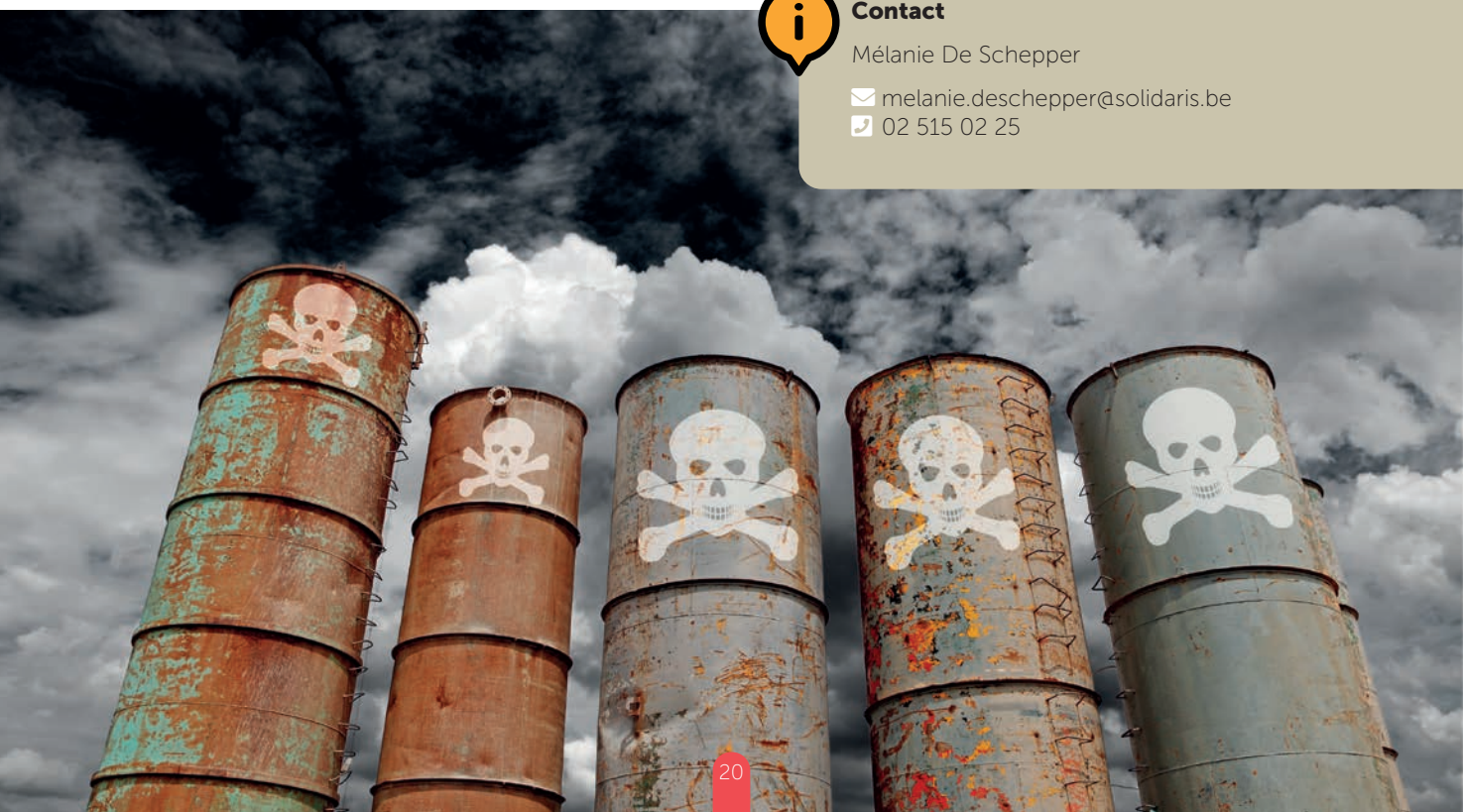

Donnez votre avis !

Cette année, l'ASPH travaille encore sur le climat et le handicap.

Il faut penser climat et handicap.

Il faut prendre l'avis des personnes en situation de handicap.

Elles ont un rôle dans la lutte contre les changements climatiques.

L'ASPH écrit une deuxième étude sur les changements climatiques.

L'ASPH eut savoir ce qu'il manque pour que les personnes en situation de handicap puissent aussi défendre le climat.

Que faut-il faire ?

Que faut-il mettre en place ?

Comment ?

Pour répondre à ces questions, l'ASPH souhaite mettre en place un groupe de réflexion.

Si vous êtes en situation de handicap,

Si vous voulez parler de l'environnement,

Participez à ce groupe.

Appelez l'ASPH

Appelez Mélanie De Schepper au 02 515 02 25

Ou envoyez-lui un email : melanie.deschepper@solidaris.be

Pourquoi est-il si IMPORTANT DE PARLER des changements climatiques ?

L'angle ASPH

Au sein de l'ASPH, il nous semble essentiel de comprendre pourquoi les personnes en situation de handicap ne peuvent être écartées des questions climatiques. Même si nous devons malheureusement observer que c'est actuellement le cas. Ces dernières sont peu, pour ne pas dire pas du tout, consultées dans l'ensemble des décisions prises dans ce secteur. Comme c'est généralement le cas dans les autres secteurs. Pourtant, elles sont parmi les premières concernées comme nous l'avons vu au sein de l'étude menée. À travers cette dernière, nous avons tenté de comprendre l'impact des changements climatiques sur les populations humaines, et surtout sur les populations humaines dites plus « vulnérables » face aux changements climatiques, dont les personnes en situation de handicap font partie. Pour comprendre l'impact d'un tel phénomène sur le public des personnes en situation de handicap, nous avons lancé un questionnaire informatif à leur destination. Il s'agissait de questionner leurs représentations quant aux changements climatiques, d'analyser l'importance que ces questions ont pour notre public, savoir ce qu'il en pense, comment il se positionne et aussi comment il s'approprie ces questions, ou s'il se les approprie.

Les résultats de cette enquête ont mis en évidence que les personnes en situation de handicap sont largement plus à risque de subir les effets de ces changements climatiques que la population générale. D'une part de par leur état de santé plus fragilisé qui est plus sensible aux modifications liées aux changements climatiques, ce qui crée ou amplifie des situations de handicap existantes. De nombreux états de santé problématiques, de nombreuses pathologies et de nombreux symptômes physiques, psychiques, cognitifs, etc. peuvent apparaître ou s'amplifier de manière durable suite aux changements climatiques, engendrant des situations de handicap à long terme. 83 % des personnes interrogées durant notre enquête se sentent directement concernées et ressentent intensément les impacts au quotidien. Elles signalent des troubles respiratoires, cardiaques, neurologiques, l'amplification de douleurs et de la fatigue, toute une série de symptômes engendrant des difficultés de mobilité et de gestion au quotidien.

D'autre part, et c'est peut-être la part la plus importante, ces personnes cumulent généralement des situations d'inégalités sociales (précarité, manque d'accès à l'information ...) à cet état de santé, ne leur donnant que peu de moyens de faire face aux nouvelles situations générées par les changements climatiques. L'accès aux ressources (matérielles, financières, structurelles) à disposition est insuffisant pour pouvoir faire face aux nouvelles conditions de vie engendrées par les changements climatiques. Pire, outre le fait d'être insuffisants, les moyens d'évitement et d'adaptation pour les personnes en situation de handicap ne sont généralement pas pensés dans les politiques générales. Il existe alors un cumul des risques environnementaux et des inégalités sociales sur l'impact santé de ces personnes. Les possibilités de faire face aux changements climatiques sont liées au développement économique et social et nous savons fort bien que les personnes en situation de handicap subissent de plein fouet les inégalités sociales telles que les différences de revenus, de statut social, de niveau d'éducation, de mise à l'emploi, etc. Les personnes en situation de handicap sont dès lors clairement exposées aux inégalités environnementales.

À travers cette étude nous avons pris conscience de l'importance de prendre en compte la question climatique dans le champ du handicap, mais de la considérer de manière inclusive et solidaire où tout un chacun travaillerait sur ses représentations des risques en santé environnementale et porterait collectivement le combat contre les changements climatiques.

Nos revendications :

- Une pensée collective et solidaire, sans distinction de classes, partageant la responsabilité dans l'enrayement des changements climatiques.
- Une démarche sociétale inclusive donnant les moyens à toutes et tous, publics vulnérables ou non, d'assumer sa responsabilité écocitoyenne.
- Une mobilisation politique globale forte traitant les questions environnementales de manière inclusive et concertée en amont.
- Un refinancement efficace, juste et équilibré s'orientant sur des actions pérennes en termes de santé humaine plutôt que sur une position immobile de profit économique.

Pour en savoir plus :

Mélanie De Schepper
Chargée d'analyses et d'études

Lire l'étude : Changements climatiques : Quels enjeux pour les personnes en situation de handicap ?

Disponible sur notre site : www.asph.be

Ou sur simple demande au 02 515 02 65 ou melanie.deschepper@solidaris.be

En français facile

Pourquoi c'est important de parler des changements climatiques

Les personnes en situation de handicap sont souvent oubliées quand on parle du climat.

Pourtant elles sont aussi des citoyennes comme les autres.

C'est important qu'elles puissent aussi agir pour le climat.

C'est important qu'elles puissent aussi donner leur avis sur les décisions prises pour le climat.

Pourtant on leur demande rarement leur avis.

Alors que les personnes les plus fragiles comme les personnes en situation de handicap seront touchées par les changements climatiques.

L'ASPH a écrit une étude sur les liens entre changements climatiques et handicap.

L'ASPH veut comprendre l'impact des changements climatiques sur les populations en général, mais aussi sur les personnes en situation de handicap.

Nous avons écrit un questionnaire pour avoir leur avis sur les changements climatiques.

Les réponses montrent que les personnes en situation de handicap subissent plus les effets des changements climatiques que la population générale à cause de leur état de santé.

L'enquête montre aussi que beaucoup de personnes en situation de handicap se sentent et sont directement concernées au quotidien :

- Difficultés à respirer
- Problèmes de cœur
- Fatigue
- Douleurs ...

Souvent les personnes en situation de handicap vivent plusieurs situations d'inégalités :

- Accès à la santé
- Accès à l'information
- Accès à l'emploi ...

Elles peuvent difficilement faire face aux changements climatiques.

Elles sont oubliées.

Mais elles vivent plus de problèmes liés à l'environnement.

Pour l'ASPH, cela doit s'arrêter.

Il faut que les personnes en situation de handicap soient prises en compte dans les politiques climatiques.

C'est ensemble qu'il faut lutter contre les changements climatiques.

L'ASPH veut :

- Qu'ensemble, toute la société, travaille à arrêter les changements climatiques
- Que tout le monde puisse participer à défendre l'environnement et en avoir les moyens
- Que les politiques pensent l'environnement pour toutes et tous
- Que l'on choisisse la santé plutôt que l'économie.

SITES

Brabant :

Rue du Midi, 111 – 1000 Bruxelles

02 546 14 42 – fnph@fmsb.be

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

Brabant wallon :

Chaussée de Bruxelles, 5
1300 Wavre

02 546 14 42 – fnph@fmsb.be

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

Centre, Charleroi et Soignies :

Place Charles II, 24 – 6000 Charleroi

071 50 78 14
asph.charleroi@solidaris.be

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

Liège :

Rue Douffet, 36 – 4020 Liège

04 341 63 06 (en matinée)
asph.liege@solidaris.be
espacedifferences.liege@solidaris.be

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.
Ludothèque adaptée + activités Equimotricité

Luxembourg :

Place de la Mutualité, 1 – 6870 Saint-Hubert

061 23 11 37 – asph@mslux.be

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

Mons Wallonie picarde :

Avenue des Nouvelles Technologies, 24
7080 Frameries
rue du Fort, 48 – 7800 Tournai

068 84 82 89

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.
Ludothèque adaptée

Province de Namur :

Chaussée de Waterloo, 182
5002 Saint-Servais

081 77 78 00 – 325.asph@solidaris.be

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.
Ludothèque adaptée

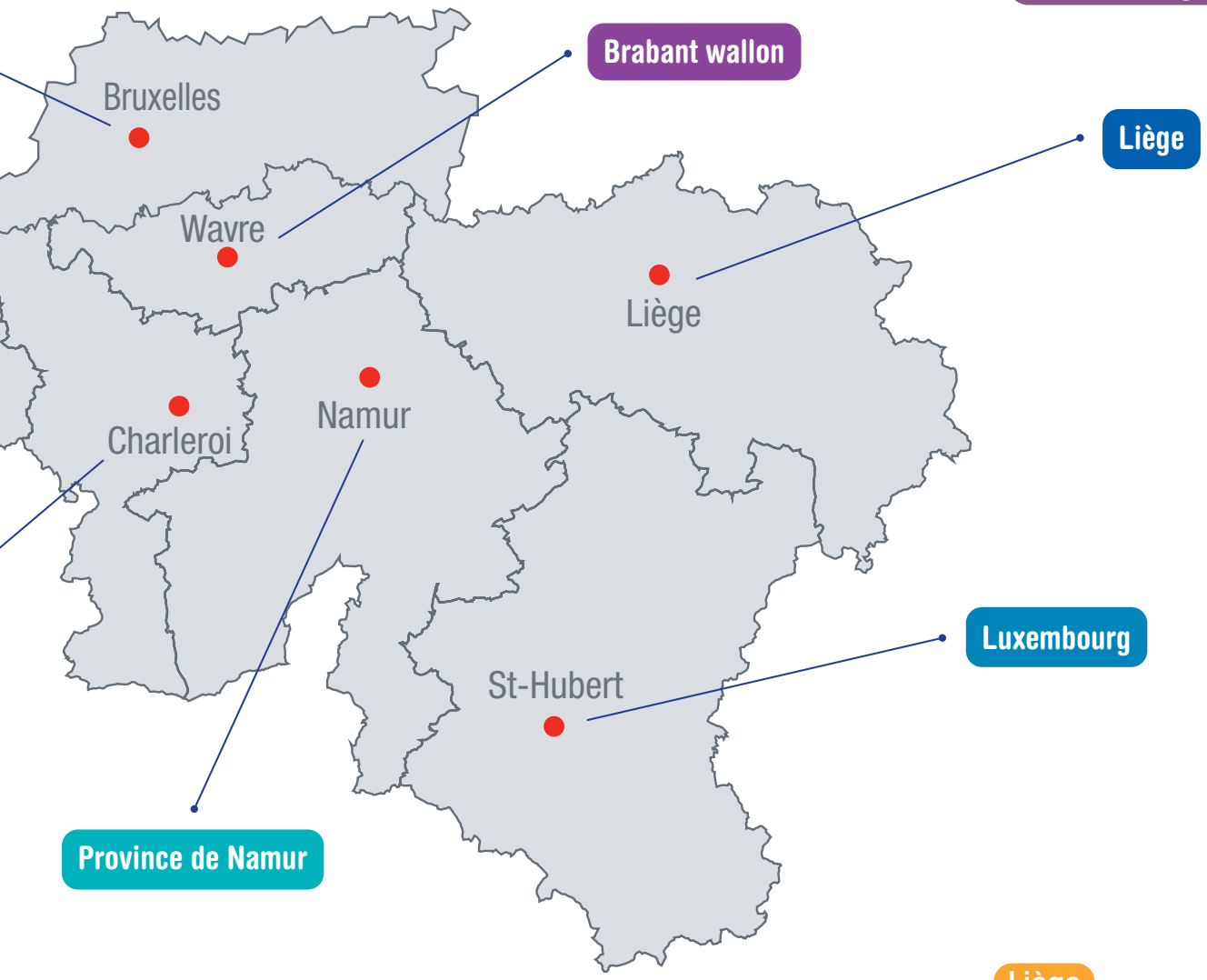

Liège

PREMIERS PAS VERS LE 0 DÉCHET

En collaboration avec Intradel

Avec le soutien de l'Échevinat de la Transition écologique, de la Mobilité, de la Propreté et du Numérique de la Ville de Liège et de l'ASBL « Liège Propreté et Environnement »

Entre septembre et décembre 2021, l'ASPH de Liège organise des séances hebdomadaires sur le thème du 0 déchet, accessibles aux personnes qui présentent des difficultés de compréhension. Ce projet avait débuté en septembre 2020 mais a dû être reporté en raison de la pandémie.

L'objectif est double :

- Informer, sensibiliser les participants sur cet enjeu environnemental afin que chacun puisse agir selon ses envies et ses possibilités.
- Créer un atelier d'initiation au 0 déchet, en facile à comprendre.

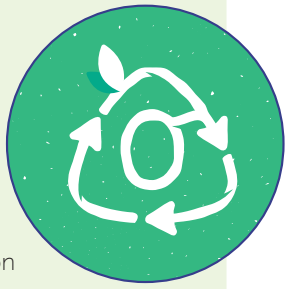

Les membres du groupe à projet animeront leur atelier le 9 décembre prochain, devant une quinzaine de membres du personnel des Associations de la Mutualité Solidaris de Liège. Cet événement suit de près le 3 décembre, Journée Internationale des Personnes en situation de Handicap. L'occasion idéale pour sensibiliser les personnes présentes !

En juillet dernier, lors d'un stage d'initiation au 0 déchet organisé par l'ASPH de Liège avec de nouveaux participants, 3 membres du groupe à projet ont chacun animé une recette 0 déchet de leur choix, testée lors des séances de 2020. Une très belle expérience pour chacun.

Vivement le 9 / 12 avec l'animation d'un atelier complet !

6ème EDITION

THE EXTRAORDINARY FILM FESTIVAL

Quand le handicap fait son cinéma !

10>14/11/2021

NAMUR

ARLON – BRUXELLES
CHARLEROI – LIEGE – MONS

WWW.TEFF.BE

FICTIONS - DOCUS - DESSINS ANIMES - SCOLAIRES - SPECTACLES - DEBATS - ANIMATIONS

Editeur responsable : Luc Boland eop! asbl rue des trois Tilleuls, 57 1170 Bruxelles